



# Les échos du Relais PETITE ENFANCE

mars 2023



## Le RPE et la Formation continue des AMA

Au même titre que les autres salariés, les assistants maternels bénéficient d'un droit à la formation tout au long de leur carrière organisé par des organismes de formation agréés.

Ces formations leur permettent de consolider et enrichir leurs connaissances, d'approfondir leurs pratiques professionnelles et de développer de nouveaux savoir-faire.

Les assistants maternels bénéficient de ce droit à la formation dès la première heure de travail et ils ont accès à 58 heures par an, entièrement financées dans le cadre du plan de formation.

Le projet de formation peut être issu d'une décision de l'employeur et/ou du salarié. Toute formation répondant à un besoin de l'assistant maternel ou de ses employeurs peut être prise en charge dans le cadre de la formation professionnelle.

Pour assistant maternel ayant plusieurs employeurs, l'employeur à l'initiative du projet de formation ou, à défaut, un employeur choisi par l'assistant maternel sera désigné employeur facilitateur. Il sera chargé d'effectuer les démarches nécessaires à la bonne réalisation de l'action de formation et à l'indemnisation de l'assistant maternel

### *Ce qu'il faut retenir sur le droit à la formation continue*

- *La formation continue est un droit accessible à tous et est gratuite*
- *La formation peut s'effectuer sur le temps de travail sans que le contrat de travail conclu avec les parents employeurs ne soit remis en cause.*
- *La formation peut aussi se dérouler en dehors du temps de travail. Lorsque tel est le cas, l'assistant ou l'assistante maternel perçoit une allocation en plus de son salaire habituel*
- *La rémunération de l'assistant maternel est maintenu pendant sa formation*
- *Le coût de la formation est payé par un organisme spécifique : Agefos-PME qui rembourse le parent facilitateur des salaires et/ou allocations de formation versés, une fois la formation terminée*

### Permanence Accueil

Lundi 14h15 à 16h15

Jeudi 14h15 à 17h15

### Rencontres, Animations

#### assistantes maternelles

Lundi 9h00 à 12h00

Jeudi 9h00 à 12h00

#### Permanences

#### Téléphoniques

Lundi 12h00 à 13h15

Jeudi 12h00 à 13h15

05 .61 .85 58 .71

### **Le Relais Petite**

**Enfance** est géré par le SIVOM de la vallée de la Save qui regroupe les communes de **Levi-gnac, Lasserre-Pradere, Sainte Livrade, et Mérenvielle.**

Il se situe 1 bis avenue de Bouconne (l'ancienne Ecole de Lévignac)

[rpe@sivom-save.fr](mailto:rpe@sivom-save.fr)



## Le Relais Petite Enfance : ZOOM SUR...\_

Site:  
[www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

Droit à la FORMATION  
CONTINUE des  
assistantes maternelles

Un métier évolue toujours donc un professionnel doit se former.

-TUTO FORMATION CONTINUE ASMAT

<https://youtu.be/6dptgqbyQks>

-CATALOGUE FORMATION ASSISTANTS MATERNELS

<https://www.iperia.eu/wp-content/uploads/2022/11/>

Un service gratuit, public et intercommunal

Un lieu pour :

- Accompagner les familles dans la recherche d'un mode d'accueil et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel
- Accompagner les professionnels de l'accueil individuel dans leurs pratiques professionnelles et leur employabilité

## Le Relais Petite Enfance : C'EST AUSSI ...

**Recette : CAKE MINUTE d'Elizabeth**

3 œufs+2 verres de sucre+1 sachet sucre vanillé et levure +1 verre de jus orange + 1 verre d'huile + 3 verres de farine + 30gr de sésame MELANGER tous les ingrédients ,PUIS la farine 160° au four 30 minutes

**Comptines :** Toc Toc Mr Pouce ? Je dors ! Toc Toc Mr Pouce ? Je sors ! Je mets mes baskets, ma casquette et je sors

## ET ENCORE

L'intervention d'une psychomotricienne Martine PONS pour réfléchir sur le développement sur les temps d'accueil au RPE

*Raconte-moi une histoire*  
« Vous êtes fous Monsieur Loups ! » Arnaud Denis  
« La petite boîte » Yuichi Kasano

C'est aussi aller à la médiathèque de Lévignac sur les périodes des vacances scolaires

Une liste des disponibilités des assistantes maternelles

Des propositions de rendez-vous en présentiel au RPE ou téléphoniques

Des Analyses de Pratiques 20h à 22h avec une éducatrice Lucie Fernandez De janvier à juin 2023